

LA POINTEUSE en voie de disparition

▶ Les fonctionnaires du SPF Stratégie et Appui ne pointeront plus dès ce 1^{er} janvier

▶ Elle permet de contrôler le nombre d'heures qu'effectuent les fonctionnaires et les autres travailleurs en général. Mais aussi de comptabiliser leurs heures supplémentaires. La pointeuse fait partie du patrimoine de l'administration publique. Elle est pourtant, lentement mais sûrement, en train de disparaître de nos services publics.

C'est en tout cas la volonté affichée par Steven Vandeput (N-VA), ministre de la Fonction publique. Cette suppression s'applique aux fonctionnaires fédéraux mais pas au niveau bruxellois, ni wallon, où le système de pointeuse reste au centre de la pratique.

"On constate une tendance auprès des organisations à supprimer la pointeuse", analyse Mila Druwe, porte-parole du BOSA (SPF Stratégie et Appui). Ce SPF, qui englobe cinq organisations (le SPF P&O dont le Selor, le SPF Budget et Contrôle de la Gestion, Fedict et Empreva), nous annonce par ailleurs sa décision de supprimer la pointeuse dès ce 1^{er} janvier. Il emboîtera ainsi le

pas de quatre autres organisations publiques qui l'ont d'ores et déjà supprimée à 100 % : le SPF Chancellerie du Premier ministre, Famifed, l'Office national de sécurité sociale et la Banque Carrefour de la Sécurité sociale.

MAIS COMMENT s'assurer, sans cette fameuse pointeuse, que le fonctionnaire preste bien ses 38 h/semaine ? C'est simple : on ne contrôle plus le temps de travail, mais bien les résultats, et les réalisations d'objectifs déterminés. "L'idée, c'est qu'on peut travailler plus ou moins où on veut et quand on veut, mais que la charge de travail doit être réalisée", nous explique-t-on en SPF Santé publique.

"L'instauration du système sans pointeuse a cependant amené des craintes, qui persistent aujourd'hui. Beaucoup - parmi ceux qui avaient un grand nombre d'heures supplémentaires - craignaient de les perdre", tempère le porte-parole du SPF Mobilité. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans la plupart des services publics fédéraux, deux systèmes coexistent.

AU SPF FINANCES, plus gros service public fédéral, le régime 1, avec pointeuse et des plages horaires fixes, est encore pratiqué par 58 % des collaborateurs. Mais 42 % ont opté pour le système 2, qui donne la possibilité d'adapter l'horaire aux besoins personnels, sans enregistrer le temps de travail, qui est réparti par le travailleur, afin d'atteindre ses objectifs. Le fonctionnaire détermine lui-même quand débute et quand se termine sa journée. "L'âge moyen des personnes qui fonctionnent en régime 1 est de 49 ans, pour 45 ans pour le régime 2", précise Florence Angelici, porte-parole du SPF Finances. Le nouveau système séduit donc davantage les jeunes.

"Personnellement, j'ai opté pour le régime 2. Avec 2h30 de trajets par jour, je n'avais pas vraiment la possibilité de cumuler les heures sup", nous explique un jeune trentenaire actif au SPF Finances. "J'aime la flexibilité du régime 2, qui me permet d'organiser ma journée comme je veux, et de partir éventuellement plus tôt sans demander la permission au chef. Il faut s'autodiscipliner, et atteindre des objectifs : je trouve ça plus motivant."

Adrien de Marneffe

4 Seules quatre organisations publiques ont déjà totalement supprimé le système de pointeuse.